

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 48

Artikel: L'exploit de frère Polycrate : [suite]
Autor: Tissot, Victor
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 21.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

l'emporte bientôt sur l'édition allemande, qui finit par disparaître.

En 1753 et 1754, le *Messageur* boiteux quitte Berne et va se faire imprimer à Yverdon. En 1755, il vient s'installer définitivement à Vevey, chez Chenebié, son second père, qui s'associa, plus tard, à Jean-Nicolas Lœrtscher, son gendre. Enfin, après l'émancipation du Pays de Vaud, en 1798, c'est chez *Chenebié et Lœrtscher* que le *Messageur* s'imprime; et, à partir de 1808, ce fut Lœrtscher et fils qui en deviennent les propriétaires.

Tel est le résumé succinct de l'histoire de cet almanach si populaire, si répandu dans la Suisse romande et les pays voisins, de langue française. Cette partie est traitée, dans l'ouvrage que nous citons, avec des développements excessivement curieux, inconnus jusqu'ici du grand nombre, et dont nous ne pouvons que recommander la lecture.

Les volumes qui suivront nous promettent la reproduction des principales relations historiques, des anecdotes et chroniques qui ont paru dans le *Messageur* dès l'origine. L'ouvrage entier constituera donc un des éléments les plus attrayants de la bibliothèque de famille; ce sera le livre unique en son genre, à lire au coin du feu, pendant les longs soirs d'hiver.

A l'appui de ce que nous venons de dire, et pour donner un exemple frappant de la popularité dont l'Almanach de Berne et Vevey jouit parmi nos populations et chez nos compatriotes à l'étranger, on peut citer le trait suivant: Un exemplaire ayant été envoyé, il y a quelques années, dans une ville de l'Ouest de l'Amérique du Nord, il y eut des Vaudois établis dans ces lointains parages, qui vinrent de plusieurs lieues à la ronde pour le lire, et le propriétaire, en écrivant ce fait aux éditeurs, ajoutait que plusieurs d'entre eux avaient les larmes aux yeux en le lisant, tant ce modeste recueil leur rappelait la patrie absente et leurs souvenirs d'enfance. Il ne faut donc pas s'étonner si le *Messageur* est tiré à plus de 140,000 exemplaires.

L'*histoire du Messageur boiteux* est en vente dans toutes les librairies, au prix de 2 francs. Le bureau du *Conteur* se charge de l'expédier contre remboursement aux personnes qui lui en feront la demande.

L. M.

L'exploit de frère Polycrate.

III

On était au mois d'octobre de l'an de grâce 1475. Les vendanges étaient ouvertes depuis quelques semaines; de mémoire d'homme, les vignobles vaudois n'avaient produit si abondante récolte; les ceps pliaient littéralement sous les grappes, le vin était un véritable nectar. Cette année-là, Dieu avait aussi répandu ses bénédictions d'une manière toute particulière sur les coteaux du Dézaley: on ne savait plus où mettre le moût, et les bons moines perdaient la tête. Les abbés de Montheron, Haut-Crêt et Hauterive avaient été appelés en grande hâte. Ils étaient arrivés les uns après les autres, montés sur leur mulet, et, depuis quatre ou cinq jours qu'ils présidaient aux vendanges, tout allait de nouveau pour le mieux. On s'était empressé d'aller chercher les fustes qui se trouvaient encore chez les tonneliers de Vevey: la crainte

de ne pas pouvoir encaver la récolte entière avait disparu.

A cette époque, le siège épiscopal de Lausanne était glorieusement occupé par l'évêque Julien de la Rovère, né à Albizales, près Savonne, en Italie. Julien, possesseur de plusieurs évêchés et du titre de cardinal de Saint-Pierre-ès-liens, était neveu du pape Sixte IV. C'était un noble et haut personnage, honoré autant pour ses titres que pour ses vertus.

Le propre jour de la saint Hilarion, en franchissant la porte du chœur de la cathédrale de Notre-Dame, l'évêque Julien rencontra sur son passage deux moines portant l'habit blanc des Citeaux; à sa vue, ils s'inclinèrent respectueusement et prièrent le digne prélat, au nom des trois abbés réunis à ce moment au Dézaley, de bien vouloir les honorer de son auguste visite.

Julien se montra enchanté de cette invitation et promit de partir le lendemain.

Il tint sa parole: comme il frappait dix heures à la tour de la cathédrale, il traversa la rue de Bourg précédé de son porte-croix, accompagné de son chancelier en camail, de ses vicaires, de quelques gros chanoines et d'une petite escouade d'hommes d'armes. Il chevauchait sur une mule richement caparaçonnée et ornée d'un collier de clochettes d'argent; de sa main gauche, couverte d'un gant de soie semé de paillettes, il distribuait poliment force bénédictions aux nombreux groupes de femmes et d'enfants agenouillés le long de la rue.

Sa Grandeur portait un chapeau de feutre noir, aux ailes relevées et garnies d'une passementerie d'or; son long manteau violet, que retenait une agrafe en pierres précieuses, retombait plus bas que ses étriers et cachait la moitié de sa monture qui dressait ses oreilles noires dans un mouvement d'orgueil. Il était d'une prestance superbe, ce prélat de haut lignage; il se tenait aussi droit sur sa mule qu'un chevalier du Saint Sépulcre sur son coursier au poil blanc. Sa figure, brunie par le soleil d'Italie et animée par des yeux étincelants, avait une expression d'une beauté remarquable.

A la porte de Saint-Pierre, les gardes de la ville formèrent la haie et lui présentèrent respectueusement les armes.

Dès que le cortège fut sorti du faubourg d'Etraz, il partit au trop... Il faisait une journée délicieuse; le soleil nageait dans une teinte d'or et d'opale; au pied des dernières fleurs les cigales donnaient leurs derniers concerts: les oiseaux remplissaient l'air de gazouillements et les hirondelles qui n'avaient pas encore émigré s'égrenaient dans l'espace bleuâtre comme de grosses perles noires qui se détachent toutes à la fois du fil auquel elles sont retenues. Une animation extraordinaire régnait dans les vignes: on voyait les vendangeurs pesamment chargés descendre les coteaux en s'appuyant sur un échelas en guise de bâton; les vendangeurs au visage réjoui, cueillaient les grappes en chantant; le ciel et la terre échangeaient fraternellement leurs joies et leurs sourires.

Julien promenait un regard ravi sur ce spectacle enchanteur; il ne pouvait surtout se lasser d'admirer ces hautes montagnes de Savoie aux sommets voisins de la nue, aux lignes brusques et austères, aux masses sombres et énormes. Le lac, couché à leur base et frappé en plein soleil, avait des rayonnements éblouissants; sa surface ressemblait, avec ses rides légères, à une cotte de mailles d'argent massif. Les mouettes trempaient dans ses flots pleins d'une matinale fraîcheur le bout de leurs ailes triangulaires: des barques, voiles au vent, couraient se perdre dans le lointain vaporeux: l'eau était aussi animée que la terre.

Le curé de Lutry, prévenu du passage de son évêque, n'avait eu qu'un mot à dire à ses zélés paroissiens pour

qu'ils improvisassent un arc-de-triomphe. Celui-ci dressait ses colonnes légères et sa voûte de verdure à une portée d'arbalète de l'église ; on l'avait décoré d'une pompeuse inscription latine qui servait depuis un temps immémorial à ces sortes de fêtes. Comme c'était la première fois que l'évêque Julien passait à Lutry, il trouva l'inscription neuve et charmante.

A l'approche de Sa Grandeur, les cloches avaient sonné à grandes volées et le vénérable curé de Lutry s'était porté au devant de Julien. Son vicaire et son chapelain marchaient à ses côtés, puis venait le banderet, les propriétaires les plus considérables du village, enfin les hommes, les femmes et les enfants en habits de gala. Le curé adressa à Sa Grandeur un discours de bienvenue auquel Elle répondit en quelques mots. Lorsque le cortège épiscopal s'arrêta devant la cure, Madelinette, la jolie servante du curé, tira son mouchoir rouge de sa poche : c'était un signal. Aussitôt s'élançèrent de derrière les tonnelles du jardin un essaim de jeunes filles qui portaient sur des plateaux d'argent, des fruits, des liqueurs, du vin. L'évêque fit honneur à cette réception inattendue, en buvant à la santé du village de Lutry et de son digne curé. Ah ! que celui-ci avait l'air glorieux et content !

A son tour, vers onze heures, la cloche de la charmante chapelle du Dézaley-Dessous se mit en branle. Elle sonnait le plus joyeux rigodon que les échos du mont de Gourze aient jamais répété. La brave petite cloche ! Elle qui ne tintait tout le long de l'an que des angelus, des messes et des enterrements, la voilà qui pouvait enfin une fois se trémousser à l'aise dans un accès de folle gaieté, et révéler aux oreilles les doux trésors d'harmonie recelés dans ses flancs. Ses sons clairs, argentins, se succédant avec une rapidité inaccoutumée, attirèrent aussi l'attention des moines ; ils portèrent leurs regards sur le chemin qui conduit de Lutry au Dézaley. « Sa Grandeur Monseigneur l'évêque ! » s'écrièrent en levant les bras ceux qui avaient la meilleure vue. Et ce fut de la part de chacun des cris, des exclamations ! Ils sautaient comme s'ils eussent eu envie de danser. On courut avertir les abbés qui descendirent aussi vite que le leur permettait leur robuste corpulence : précédés de leur vénérable bedaine, suant et soufflant, ils dégringolèrent au devant de l'évêque Julien de la Rovère qui débouchait près du jardin.

L'accueil fut, de part et d'autre, des plus touchants.

L'évêque mit lentement pied à terre ; deux moineillons relevèrent avec respect les pans de son manteau de soie, et, majestueux comme un roi de la Bible, il monta à la chambre qu'on lui avait préparée.

(A suivre.)

Ecole de cuisine.

Une institution essentiellement pratique a été créée en Amérique et s'introduit de plus en plus en Angleterre, celle d'apprendre aux jeunes filles à faire la cuisine. Puisse cette heureuse innovation s'introduire aussi chez nous, où la bonne cuisine de ménage tend à disparaître pour faire place à certaines préparations très peu recommandables au point de vue de la santé.

Quand on a mangé avec appétit une cuisine saine, on ne peut avoir que de la gaieté, tandis que lorsqu'on a absorbé toutes ces mixtures d'aujourd'hui, cela n'est guère possible.

Dans les grandes villes des Etats-Unis, il est de mode parmi les jeunes filles et même les jeunes fem-

mes de prendre des leçons d'art culinaire. Plusieurs grandes familles ne dédaignent pas d'envoyer leurs jeunes filles chez une cuisinière expérimentée, qui enseigne son art, moyennant une modeste rétribution, aux femmes de la classe moins fortunée. Toutes les élèves reçoivent une instruction élémentaire, uniforme, qui consiste à apprendre la meilleure manière d'apprêter la viande et les légumes, de faire le café, le thé et même le pain.

La classe supérieure se réunit une fois par semaine et prépare un diner pour deux fois le nombre de personnes présentes, car chaque élève a le privilège d'inviter un gentleman. Lorsque tout est prêt, les dames et leurs invités, présidés par la cuisinière en chef, personne de bonne famille et des mieux élevées, se mettent à table, et l'on déguste le diner dont le menu, des plus appétissants, vous mettrait l'eau à la bouche.

Puisque nous sommes en train de prendre tant de choses aux mœurs américaines, nous devrions bien les imiter sur ce point.

On tadié que fa rirè son mondo.

Trào recaffâ fâ mau âo veintro ; mâ tot parâi sè toodrè lè coutès on momeint fâ dào bin, po cein que cein vo baillè dou verro dè bon sang et que vo ne peinsâ pas âi cousons ; et l'est porquie on âmè gaillâ ein sociétâ lè lurons qu'ein ont adé onna galéza à contâ. Et portant lè malins coo ne sont pas lè solets que pâovont diverti pè lâo rizardès ; lâi a dâi iadzo que y'a dâi tabornio que vo z'amusont onco bin pè pè lâo bétanie.

Onna demeindze né que y'avâi 'na troupa dè mondo tsi lo vesin dào bio-frère âo cousin dè l'oncllio à me n'ami Samuïet, lâi s'amusâvont à fère tot espèce dè dju : à pigeon vôle, à la patta tsauda, âo petou, et assebin à dévenâ tot pliein d'affères, que y'ein a ion que lâo baillâ çosse :

— Comment faut-il faire, en hiver, pour avoir un bon appartement chaud ?

Ma fâi tsacon dese son mot. Lè z'ons preteindiont que n'iaivâi rein dè têt què cliâo bon vilhio fornets ein molasse dâi z'altro iadzo, avoué la cavetta ; dâi z'altro que faillâi on carolifère, âo bin ne bourlâ què dào fâo et laissi dè coté la tourba ; que n'étâi rein dè tot cein que faillâi répondre, et quand l'eurent ti bailli lè cliâ, lo gaillâ qu'avâi bailli à dévenâ lâo fè :

— « Eh bien, on achète une statue de Napoléon : on lui casse un bras, et alors on a un Bonaparte manchot », que cein sè dit la méma tsouze què « un bon appartement chaud. »

Eh ! tè bombardâ la galéza, se fiont lè z'altro et tot lo mondo sè mette à recaffâ, surtot on iâiâ, espèce dè tadié que rizâi dè vairè rirè lè z'altro ; mâ que n'avâi rein comprâi à l'affère, et que sè redzoïssâi dè poâi cein bailli à dévenâ assebin à caupon d'altro, po lè fère recaffâ.

La demeindze d'après, cé lulu sè trovâ dein on austrâ mâison iò on s'amusâvè la méma tsouze, et s'eimpacheintâvè dè poâi lâo bailli l'affère à dévenâ, que dzemelhivè ein attèindant. Enfin, quand lo momeint fut quie, lo tûtche fe :